

BAUME DEMELANT SCINTILLANT DETOX

Ce soin à rincer sans silicone apporte douceur et protection anti-pollution aux cheveux surmenés, et facilite leur démêlage au naturel!



CARACTERISTIQUES

Aspect : Emulsion doré

pH : 4,0 - 4,5

Viscosité : 6000 - 6500 mPa.s
Brookfield, DVI, spindle 6, speed 20

PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Aqua	84,75		84,75
	PURISOFT® PW PSE LS 9836	Moringa Oleifera Seed Extract (and) Dextrin	0,02	Actif soin	0,02
	GLYCERINE 99.5 AMI RSPO MB	Glycerin	2,00	Humectant / Hydratant	2,00
B	VIVAPUR® CS 032 XV	Microcrystalline Cellulose (and) Xanthan Gum	0,70	Agent rhéologique	0,70
C	PLANTAQUAT® NC	Cetearyl Alcohol (and) Lecithin (and) Sodium Cetearyl sulfate (and) vegetable oil (PCPC)	7,00	Emulsionnant	7,00
D	MYRITOL® 318	Caprylic/Capric Triglyceride	2,00	Emollient	2,00
E	EAU DEMINERALISEE	Aqua	2,00		2,00
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
F	PARFUM HAIR VITAL (Bell)	Parfum	0,70	Parfum	0,69
	CLOISONNE® SUPER BRONZE 250Z	Mica (and) Iron Oxides	0,03	Nacre	0,03
	TIMICA® RADIANT GOLD 222G	Mica (and) titanium Dioxide (and) Iron Oxides	0,30	Nacre	0,30
G	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 50%	Aqua (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS

PROCESS

Chauffer la phase A à 70°C. Introduire la phase B sous agitation modérée puis homogénéiser 20 min sous vive agitation. Introduire la phase C sous faible agitation pendant 15min à 70°C, puis 5min sous vive agitation. Débuter le refroidissement. A 50°C, introduire la phase D et homogénéiser 3 min à l'Ultra-Turrax. Continuer le refroidissement puis vers 30°C, introduire le premix de la phase E, puis les ingrédients de la phase F. Enfin, ajuster le pH à 4,0 - 4,5 avec la phase G.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.
Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

